

bill C-173. Lors de la levée de la séance vendredi, l'article 20 avait été réservé et l'article 25 était à l'étude, de même qu'un amendement proposé par le député d'Egmont.

Sur l'article 25—*Plans d'expansion économique*.

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur le président, du consentement unanime du comité, je voudrais revenir à l'article 24, car je constate qu'il y a un vice de forme dans l'amendement proposé par le député d'Egmont. D'après la teneur de cet amendement, le gouvernement canadien consultera la province au sujet de la désignation d'une zone n'importe où au Canada. De fait, cela pourrait signifier que je consulterais la Nouvelle-Écosse au sujet de la désignation d'une zone en Alberta. Il faudrait donc modifier l'amendement, afin que la consultation se fasse au sujet de la désignation d'une zone dans la province intéressée et non ailleurs au Canada.

Je voudrais donc, si le comité n'y trouve rien à redire, faire la rectification suivante.

**M. le vice-président:** Le comité consent-il à revenir à l'article 24?

**Des voix:** D'accord.

Sur l'article 24—*Désignation des zones spéciales*

**L'hon. M. Marchand:** Je vais distribuer des copies de l'article modifié qui se lit comme il suit:

Le gouverneur en conseil, après consultation avec le gouvernement de toute province, peut, par décret, désigner une région de cette province à titre de zone spéciale, pour la période spécifiée dans le décret, lorsqu'on a constaté qu'elle exige des mesures spéciales destinées à favoriser l'expansion économique et le relèvement social, par suite de l'insuffisance exceptionnelle des possibilités d'emploi productif pour la population de cette région ou du territoire dont fait partie cette région.

**M. MacDonald:** Cet amendement nous convient parce qu'il exprime clairement l'objet de la motion initiale présentée vendredi.

**M. le vice-président:** Plaît-il au comité d'adopter l'article modifié?

**Des voix:** Adopté.

(L'article est adopté.)

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur le président, du consentement unanime du comité, je propose qu'il soit fait rapport de la question après quoi nous pourrions adopter un ordre prévoyant l'étude du bill pour le reste de la soirée. Ainsi, nous pourrions mieux organiser notre travail pour la soirée.

[M. le vice-président.]

**M. Baldwin:** Cela nous conviendrait.

**M. le vice-président:** Dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de la question, et demander à siéger de nouveau plus tard aujourd'hui?

**Des voix:** D'accord.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### PROLONGATION DE LA SÉANCE

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, à la suite de certaines discussions, je crois que la Chambre est disposée à prolonger la séance au-delà de l'heure habituelle d'ajournement, c'est-à-dire jusqu'à onze heures ce soir, pour que nous puissions mettre aux voix toutes les questions qui resteront à débattre et terminer l'étude du projet de loi. Si la Chambre y consent, on pourrait adopter un ordre tendant à prolonger la séance, et un autre ordre portant que, si le bill n'a pas été adopté plus tôt, toutes les questions seront mises aux voix à onze heures afin de terminer l'étude du projet de loi.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous sommes d'accord, monsieur l'Orateur, mais nous aimerions qu'il soit bien entendu que si nous terminons l'étude du bill avant dix heures, la séance sera alors levée.

**L'hon. M. Macdonald:** J'y consens.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

AUTORISATION DE CRÉER UN MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS ET AUTRES MINISTÈRES

La Chambre, formée en comité plénier sous la présidence de M. Béchard, reprend l'étude du bill C-173, concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, présenté par le très honorable M. Trudeau.

Sur l'article 25—*Plans d'expansion économique*

**M. MacDonald:** Maintenant que le ministre et les députés du gouvernement ont eu la fin